

2 → RN 164 : en chantier jusqu'en 2020

L'HEBDO
du FINISTÈRE

LE

progrès

édition

de Cornouaille

N° 3712 - Vendredi 12 janvier 2018

1,00 €



16 → L'INTERVIEW

Nicole et Félix
Le Garrec présentent
leur dernier livre

3 → Breizh nature a lieu du 12 au 14 janvier

La bio tient salon à Quimper



Pendant trois jours, du 12 au 14 janvier, le parc des expositions de Quimper accueille 140 exposants pour le salon Breizh nature. Annie Monte (notre photo) y présentera ses bouillantes chauffantes fabriquées à base de blé bio.

2 → **SÉCURITÉ**
Record d'interventions
pour Dragon 29

3 → **JUSTICE**
Quimper : les avocats
se mobilisent

5 → **ÉCONOMIE**
E-learning Touch'
en pleine croissance

13 → **LOISIRS**
Coup d'envoi du festival
Taol Kurun à Quimperlé

4 → Voile : Marie Riou sur
la Volvo Ocean Race



69^e année - 55, route de Brest - 29018 QUIMPER CEDEX - Tél. 02 98 95 16 01 - Email : progres.courrier@publhebdo.fr

M 9950 - - 1 €



LE SALON BREIZH NATURE À QUIMPER DU 12 AU 14 JANVIER

Des bouillottes sèches en grains de blé

Le Salon Breizh nature réunit les acteurs des filières bio et naturelle, du 12 au 14 janvier à Quimper. La Quimpéroise Annie Monte y participe avec ses bouillottes chauffantes à base de blé bio.

La bouillotte redevient à la mode. Pas celle de grand-maman, en caoutchouc. Plutôt celle remplie de grains de blé, de lin voire de noyaux de cerise. Annie Monte a découvert les vertus de la bouillotte sèche voilà cinq ans. « J'avais de gros problèmes de santé. J'ai trouvé avec ce type de bouillottes un effet relaxant et de bien-être », confie cette Quimpéroise qui jusque-là vendait exclusivement de la lingerie.

Bouche-à-oreille

Désormais, elle alterne la vente de lingerie sur les marchés l'été ; et celle de bouillottes sèches l'hiver. Elle confectionne elle-même ses bouillottes : « Il s'agit de graines de blé bio et de coton bio. Je couds trois modèles : un qui sert de collier cervical, deux autres de tailles plus importantes. » Il suffit de les mettre 3 minutes au micro-ondes ou dans un four traditionnel à 200 °C pour que les grains de blé emmagasinent la chaleur et la restituent pendant 45 minutes.

La commerçante reste dis-



Annie Monte peut livrer à domicile ses bouillottes sèches.

crète sur sa production. « Je peux seulement vous dire que le bouche-à-oreille fonctionne très bien. Quand une bouillotte entre dans une maison, tous les autres

membres de la famille la veulent ! » Il faut aussi dire qu'Annie Monte pratique des prix très raisonnables (à partir de 10 euros) au regard de la concurrence.

La commerçante insiste, elle, sur les bienfaits de ces bouillottes : « la chaleur procure un sentiment de bien-être, relâche les muscles, décontracte, déstresse... Et puis, elle réchauffe bien le lit ! » Annie Monte assure que certains kinésithérapeutes et médecins recommandent d'utiliser de telles bouillottes.

Sa clientèle est variée, de 14 à 90 ans. « Les jeunes filles l'apprécient en cas de règles douloureuses. Les anciens s'en servent contre l'arthrose. » Annie Monte vend ses bouillottes sèches sur les salons (comme Breizh nature du 12 au 14 janvier à Quimper) mais aussi à l'Intermarché de Briec (le premier samedi du mois) et à celui de Plomeur (le second samedi du mois). Sinon, elle livre à domicile sur la région quimpéroise. L'autoentrepreneuse ne veut pas créer de boutique en ligne : « le contact direct avec la clientèle est primordial pour moi. »

Adèle Le Berre

■ Contact par mail :
monteannie@orange.fr

140 exposants invités

Après le succès de deux dernières éditions, 10 000 visiteurs pour chacune, Quimper Événements organise à nouveau le Salon Breizh nature, salon de la bio et du bien-être, du 12 au 14 janvier, au parc des expositions de Quimper. « L'idée est d'offrir un grand lieu d'échange entre professionnels et grand public sur la filière bio, les produits naturels, du terroir, du bien-être », souligne Thomas Lozach, membre du comité organisateur.

Près de 140 exposants de produits et services ont été sélectionnés selon une charte attestant de leur certification bio ou produits naturels. « 60 % des exposants sont bretons. » Les secteurs gastronomie et vins, éco mode et accessoires, beauté et santé, écohabitat, tourisme vert, seront ainsi présentés.

Les professionnels animeront durant les trois jours divers ateliers : géobiologie énergé-

tique, le jeûne, le pouvoir des huiles essentielles, le feng shui, la rénovation écologique de l'habitat, la réflexologie... Il est recommandé de s'inscrire à ces ateliers sur le site internet de Quimper événements. Deux associations proposeront à l'espace détente, une initiation à la Biodanza et une autre au yoga.

De nombreuses animations sont également prévues comme la réalisation de grafis autour de la problématique des déchets, une mini-ferme, des démonstrations sur l'écohabitat, de cuisine. La ressource Treuskemm proposera un atelier de conception d'attrape-rêves en mercerie de récupération et un autre de relookage de meuble (inscriptions : <https://treuskemm.jimdo.com>). Plusieurs conférences rythmeront également les trois jours du salon.

Sylvie Béchet

■ www.breizh-nature.bzh

LES AVOCATS DE QUIMPER ET DE BREST SE MOBILISENT

La future carte judiciaire inquiète

Les barreaux de Quimper et Brest sont sur la même longueur d'onde. Ils défendent le maintien des deux tribunaux de grande instance du département. L'un d'eux pourrait être supprimé dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, en préparation au ministère de la Justice. À Quimper, les avocats organisent la mobilisation.

Morlaix n'a plus de tribunal de grande instance depuis 2007. La dernière réforme de la carte judiciaire remonte au passage de Rachida Dati, place Vendôme. En Finistère, elle avait aussi débouché sur la suppression des tribunaux d'instance de Quimper et de Château-Lin.

Dix ans plus tard, le ministère de la Justice prépare une nouvelle réforme territoriale. Les contours du projet sont pour le moins flous, selon Nicolas Josselin, le nouveau bâtonnier du barreau de Quimper. « En l'absence d'informations claires de la part des autorités publiques, nous avons des interrogations et des inquiétudes. Nous avons eu vent de la création d'un seul tribunal de première instance dans le département, à Quimper ou à

Brest alors qu'il y en a un dans chacune des deux villes aujourd'hui. » Autrement dit, l'un des deux tribunaux de grande instance (TGI) pourrait disparaître. Les principales craintes portent sur celui de Quimper. « Ce serait incohérent car il s'agit d'une juridiction qui fonctionne bien. Seconde incohérence, cette fois-ci économique, l'extension du palais de justice, inaugurée en janvier 2017, a nécessité d'importants travaux et a représenté un certain coût », rappelle Nicolas Josselin.

Plaidoyer pour la proximité

Pour le bâtonnier de Quimper, les deux TGI ont toute leur légitimité. « Nous considérons en effet qu'au regard des particularités géographiques, économiques et sociales, le Finistère doit avoir deux tribunaux dotés de pleines compétences. » Nicolas Josselin plaide aussi en faveur d'une justice de proximité. « Les juridictions doivent rester proches des justiciables. En les éloignant, on risque d'assister à une diminution des droits et à une perte de sens de la justice. »

À Quimper, la mobilisation des avocats a démarré début



Nicolas Josselin est le bâtonnier de Quimper depuis le 1^{er} janvier 2018.

décembre. Elle s'est poursuivie le 11 janvier où une journée d'action avait été annoncée. Deux jours avant, le barreau quimpérois a cependant changé son fusil d'épaule en optant pour un mouvement sur le long terme. « En décembre, nous avons lancé un comité d'action qui a entrepris de rencontrer les maires, les députés, les sénateurs de Cornouaille. Ce comité a également commencé la rédaction d'un livre blanc avec nos confrères de Brest pour montrer l'importance d'avoir deux TGI », explique

Nicolas Josselin.

Les propositions de ce livre blanc ont été présentées le 11 janvier. « Elles doivent servir à enrichir la pseudo-concertation lancée sur la réforme et qui doit déboucher sur un rapport, attendu le 15 janvier. » Nicolas Josselin parle volontairement de « pseudo-concertation » rappelant que les avocats n'ont jusque-là pas été consultés. Ils ont désormais exprimé leur point de vue, avec le soutien de leurs confrères brestoïses en prime.

Matthieu Gain

En bref

Fréquentation record pour le musée de la Marine à Brest

Le musée national de la Marine à Brest a connu un record de fréquentation en 2017 avec 75 128 visiteurs. Ils avaient déjà été de 71 113 en 2015. Une performance à laquelle ont contribué les expositions temporaires *Île Longue 14-19*, *Quand la culture s'invite au camp* et *Razzle Dazzle*, et *l'art contre-attaque !* Actuellement, le musée est, comme chaque année, fermé pour une période d'entretien et de travaux. Il rouvrira le 10 février 2018.

Une avocate brestoïse plaidera au Mémorial de Caen

Le concours international de plaidoiries pour les droits de l'homme se tient chaque année au Mémorial de Caen. Le jury se compose de personnalités politiques, juridiques et artistiques dont certaines internationalement reconnues. Cette année, dix plaidoiries ont été retenues par les membres du comité de sélection. Ces 10 avocats finalistes viendront plaider le 28 janvier dans le grand hall du Mémorial de Caen devant un public de 2 000 personnes et un jury présidé par Philippe Bilger, magistrat honoraire et président de l'Institut de la Parole. Parmi eux figure Léa Perennes, du barreau de Brest. Elle a choisi pour plaidoirie : *L'oublié des 672*.

Recensement à Quimper

Du 18 janvier au 24 février 2018, l'enquête annuelle de recensement se déroule auprès d'une partie de la population française, selon la technique du sondage. À Quimper, quinze agents recenseurs seront sur le terrain pour collecter les données dans 3 116 logements. Le recensement est effectué uniquement aux adresses qui ont été sélectionnées par l'Insee. Toutes les rues de Quimper ne sont pas concernées, et au sein d'une même rue, une ou deux habitations seulement peuvent faire l'objet de l'enquête. En revanche, quand un immeuble collectif figure dans la liste, tous les logements de l'immeuble sont recensés. Les personnes concernées par le recensement vont recevoir dans les prochains jours un courrier signé du maire dans leur boîte aux lettres. Ceux qui n'ont pas reçu le courrier ne sont théoriquement pas concernés par cette enquête cette année. Ils possèdent une carte officielle tricolore comportant leur photographie. Cette carte est signée par le maire et porte le cachet de la Ville de Quimper. Les Quimpérois peuvent se faire recenser en ligne, cette méthode est même privilégiée en raison de sa plus grande fiabilité et de sa plus grande confidentialité. Participer au recensement est un acte civique. C'est également une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951. Toute non-réponse est passible de sanctions pénales.